



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transports fluviaux

Question écrite n° 46842

## Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement de lui préciser le bilan de l'application du contrat de modernisation du transport fluvial, signé en mai 1999, pour un an, par l'Etat avec les principaux partenaires de ce secteur d'activités, prévoyant notamment la mise en oeuvre de formations pour les artisans bateliers.

## Texte de la réponse

Afin d'encourager les évolutions professionnelles chez les bateliers, l'Etat et Voies navigables de France (VNF) ont conclu avec les différents acteurs de la profession un « contrat de modernisation du transport fluvial » signé le 5 mai 1999. Dans le cadre de ce contrat, 35 millions de francs d'aides publiques ont été mobilisés en 1999 notamment pour permettre aux bateliers de poursuivre la modernisation de leurs matériels et pour les inciter à rejoindre des structures commerciales organisées telles que groupements ou unions. En ce qui concerne le chapitre de la formation plus particulièrement évoqué par l'honorable parlementaire, l'élaboration des programmes visés par le contrat de modernisation et leur mise en oeuvre impliquent une participation active de la part des professionnels et notamment de la Chambre nationale de la batellerie artisanale afin de définir des programmes et de proposer aux artisans des sessions de formation adaptées et compatibles avec les contraintes de leur activité, enfin de les motiver. Voies navigables de France a pour sa part engagé une réflexion sur les conditions d'accès à la profession, mettant en évidence les besoins de celle-ci, analysant les formations dispensées et les améliorations nécessaires au regard des pratiques existantes. Les résultats de l'étude réalisée par VNF ont fait l'objet d'une communication aux professionnels qui poursuivent leur réflexion.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46842

**Rubrique :** Transports par eau

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** équipement et transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mai 2000, page 3204

**Réponse publiée le :** 11 septembre 2000, page 5268